

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01453 Numéro SIREN : 509 075 651 Nom ou dénomination : AA HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2020 sous le numéro de dépôt 4956

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4956

Déposant :

Nom/dénomination : AA HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 509 075 651

N° gestion : 2020 B 01453



DocuSigned by:
 *Arnaud Magnier*
A68D629A96114B7...

SAS AA HOLDING

48 avenue des Chataigniers
95150 TAVERNY
Siren : 509075651



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 PARIS

Tel : 0185341666

Fax.



1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Autres éléments significatifs</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	22
2. Détail des comptes	23
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26
Soldes intermédiaires de gestion	29
3. Liasse fiscale	31





PLAQUETTE EXPONENS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels





MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AA HOLDING relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Montants en Euros	
Total bilan	526 041,57
Chiffre d'affaires	31 245,49
Résultat net comptable (Perte)	-7 174,68

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 24/03/2020

David DANA
Expert Comptable Associé



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	181 865		181 865	18
Constructions	424 352	188 110	236 242	25
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	82 481		82 481	8
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	688 698	188 110	500 588	52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 659		2 659	
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 795		22 795	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 454		25 454	1
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	714 152	188 110	526 042	53
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



[Signature]

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	153 613	153 613
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 175	2 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 139	197 488
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	244 675	244 675
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 623	7 623
Dettes fiscales et sociales	335	335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	86 270	86 270
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	338 903	338 903
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	526 042	536 391
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	338 903	338 903
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



[Signature]

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	31 245	13 667
Chiffre d'affaires net	31 245	13 667
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>31 245</i>	<i>13 667</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	34 324	
Autres produits	59	
Total I	65 629	13 667
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	11 692	8 123
Impôts, taxes et versements assimilés	5 007	1 439
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 218	21 218
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 663
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	34 887	
Total II	72 804	34 442
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 175	-20 775
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		45 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		213
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		45 213
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		99
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		99
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		45 114
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-7 175	24 339

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	65 629	58 880
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72 804	34 541
BENEFICE OU PERTE	-7 175	24 339
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		



[Signature]



PLAQUETTE EXPONENS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AA HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 526 042 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 175 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou d'apport.

L'escompte obtenu pour une acquisition des titres est directement déduit du coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base, par exemple :

- des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- de multiples résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché, etc...

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en monnaie étrangère

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaie étrangère existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes "écarts de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes de trésorerie en monnaie étrangère existants à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des deux exercices est donc possible.

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes et méthodes que ceux de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis se présentent sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel 75017 PARIS

Tél. 0185341666

Page

13

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	181 865			181 865
- Constructions sur sol propre	424 352			424 352
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	606 217			606 217
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	82 481			82 481
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	82 481			82 481
ACTIF IMMOBILISE	688 698			688 698

Immobilisations corporelles

La société a acquis en 2011, deux bâtiments situés au Brésil.
La décomposition de ces biens n'ayant pu être réalisée compte tenu de leur implantation géographique, ceux-ci font l'objet d'un amortissement global sur une durée de 20 ans.



[Signature]

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
AA1 CAPITAL HOLDING INC	9	604	100,00	82	82				37	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



[Signature]

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	166 893	21 218		188 110
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	166 893	21 218		188 110
ACTIF IMMOBILISE	166 893	21 218		188 110



[Signature]

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 659 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 659	2 659	
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 659	2 659	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 659
Total	2 659



[Signature]

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 37 000,00 Euros décomposé en 370 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	370	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	370	100,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	129 275
Résultat de l'exercice précédent	24 339
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	153 613
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	153 613
Total des affectations	153 613



[Signature]

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	37 000				37 000
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	129 275	24 339	24 339		153 613
Résultat de l'exercice	24 339	-24 339	-7 175	24 339	-7 175
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	194 313		17 164	24 339	187 139

Dettes



[Signature]

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 338 903 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 623	7 623		
Dettes fiscales et sociales	335	335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	330 945	330 945		
Produits constatés d'avance				
Total	338 903	338 903		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	244 675			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	7 623
Etat - autres charges à payer	335
Total	7 958



[Signature]

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes		31 245	31 245
TOTAL		31 245	31 245

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 016 Euros



[Signature]

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du plan comptable général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif depuis le 1er janvier 2020 en raison de son activité.

PLAQUETTE EXPONENS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des comptes



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	181 865,10		181 865,10	181 865,10
21110000 - Terrains Nus	181 865,10		181 865,10	181 865,10
Constructions	424 351,90	188 110,11	236 241,79	257 459,39
21311000 - Batiments (Ensembles Immob	424 351,90		424 351,90	424 351,90
28131100 - Amts. Batiments (Ensembles I		188 110,11	-188 110,11	-166 892,51
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	82 481,13		82 481,13	82 481,13
26110000 - Titres De Participation (Action	82 481,13		82 481,13	82 481,13
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	688 698,13	188 110,11	500 588,02	521 805,62
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 659,03		2 659,03	2 560,64
41600000 - Clients douteux ou litigieux				34 324,46
41810000 - Clients - factures à établir	2 659,03		2 659,03	2 560,64
49100000 - Dépréciations comptes clients				-34 324,46
Divers				
Disponibilités	22 794,52		22 794,52	9 701,96
51210100 - SG	22 794,52		22 794,52	9 701,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 453,55		25 453,55	12 262,60
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	714 151,68	188 110,11	526 041,57	534 068,22



[Signature]

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000,00	37 000,00
10131000 - Capital Souscrit - Appele Verse	37 000,00	37 000,00
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
10611000 - Reserve Legale Proprement Dite	3 700,00	3 700,00
Report à nouveau	153 613,25	129 274,64
11000000 - Report A Nouveau (Solde CreditEUR)	153 613,25	129 274,64
Résultat de l'exercice	-7 174,68	24 338,61
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 138,57	194 313,25
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	244 675,00	244 675,00
45510000 - Cpte Courant - Antoine Magnier	125 175,00	125 175,00
45511000 - Cpte Courant - Arnaud Magnier	119 500,00	119 500,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 623,00	8 505,97
40120000 - Fournisseurs Achats De Biens Ou Pre		1 541,97
40810000 - Fournisseurs Factures Non Parvenues	7 623,00	6 964,00
Autres dettes fiscales et sociales	335,00	304,00
44860000 - Etat - autres charges à payer	335,00	304,00
Dettes fiscales et sociales	335,00	304,00
Autres dettes	86 270,00	86 270,00
46700000 - Autres Comptes Debiteurs Ou Credite	86 270,00	86 270,00
TOTAL DETTES	338 903,00	339 754,97
TOTAL PASSIF	526 041,57	534 068,22



[Signature]

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
70830000 - Prod.Act.Annexes: Locations	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	34 383,59	110,04			34 383,59	
75600000 - Gains de change	59,13	0,19			59,13	
78174000 - Repris.s/prov.dépréc. créance	34 324,46	109,85			34 324,46	
Total	65 629,08	210,04	13 667,35	100,00	51 961,73	380,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	11 691,52	37,42	8 122,85	59,43	3 568,67	43,93
61350000 - Locations Mobilieres	1 224,10	3,92	1 541,97	11,28	-317,87	-20,61
62261000 - Honoraires Comptables	4 192,00	13,42	4 278,00	31,30	-86,00	-2,01
62262000 - Honoraires Juridique	5 705,37	18,26	1 366,40	10,00	4 338,97	317,55
62270000 - Frais D'Actes Et De Contentie	119,02	0,38	441,79	3,23	-322,77	-73,06
62780000 - Autres Frais Et Commissions	451,03	1,44	494,69	3,62	-43,66	-8,83
Total	11 691,52	37,42	8 122,85	59,43	3 568,67	43,93
MARGE SUR M/SES & MAT	53 937,56	172,63	5 544,50	40,57	48 393,06	872,81
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	5 007,15	16,03	1 438,84	10,53	3 568,31	248,00
63511000 - Cet (Cfe + Cvae)	335,00	1,07	304,00	2,22	31,00	10,20
63740000 - Impots Et Taxes Exigibles A L	4 672,15	14,95	1 134,84	8,30	3 537,31	311,70
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	21 217,60	67,91	24 880,77	182,05	-3 663,17	-14,72
68112000 - Dot.Aux Amts. Des Immob.Co	21 217,60	67,91	21 217,60	155,24		
68174000 - Dot. prov. dépréc. créances cl			3 663,17	26,80	-3 663,17	-100,00
Autres charges	34 887,49	111,66	-0,01		34 887,50	NS
65400000 - Pertes s/créances irrécouvrab	34 324,46	109,85			34 324,46	
65600000 - Pertes de change	563,03	1,80			563,03	
65800000 - Charges Diverses De Gestion			-0,01		0,01	-100,00
Total	61 112,24	195,59	26 319,60	192,57	34 792,64	132,19
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 174,68	-22,96	-20 775,10	-152,01	13 600,42	-65,47
Produits financiers			45 212,69	330,81	-45 212,69	-100,00
76110000 - Revenus Des Titres De Partici			45 000,00	329,25	-45 000,00	-100,00
76600000 - Gains De Change			212,69	1,56	-212,69	-100,00
Charges financières			98,98	0,72	-98,98	-100,00
66600000 - Pertes De Change			98,98	0,72	-98,98	-100,00
Résultat financier			45 113,71	330,08	-45 113,71	-100,00
Opérations en commun						

EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel 75017 PARIS

Tél. 0185341666

Page

26

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



[Signature]

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT	-7 174,68	-22,96	24 338,61	178,08	-31 513,29	-129,48
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 174,68	-22,96	24 338,61	178,08	-31 513,29	-129,48



[Signature]



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
MARGE DE PRODUCTION	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
MARGE BRUTE GLOBALE	31 245,49	100,00	13 667,35	100,00	17 578,14	128,61
Autres achats et charges externes	11 691,52	37,42	8 122,85	59,43	3 568,67	43,93
VALEUR AJOUTEE	19 553,97	62,58	5 544,50	40,57	14 009,47	252,67
Impôts, taxes et verst assimilés	5 007,15	16,03	1 438,84	10,53	3 568,31	248,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 546,82	46,56	4 105,66	30,04	10 441,16	254,31
Reprises s/ charges et Transferts	34 324,46	109,85			34 324,46	
Autres produits	59,13	0,19			59,13	
Dot. amortissements et provisions	21 217,60	67,91	24 880,77	182,05	-3 663,17	-14,72
Autres charges	34 887,49	111,66	-0,01		34 887,50	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 174,68	-22,96	-20 775,10	-152,01	13 600,42	-65,47
Produits financiers			45 212,69	330,81	-45 212,69	-100,00
Charges financières			98,98	0,72	-98,98	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-7 174,68	-22,96	24 338,61	178,08	-31 513,29	-129,48
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 174,68	-22,96	24 338,61	178,08	-31 513,29	-129,48



[Signature]



PLAQUETTE EXPONENS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liasse fiscale





Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS AA HOLDING	48 avenue des Chataigniers
SIRET	5 0 9 0 7 5 6 5 1 0 0 0 1 8
95150 TAVERNY	95150 TAVERNY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
48 avenue des Chataigniers	186 avenue du Général de Gaulle
95150 TAVERNY	78260 ACHERES

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Activités des sociétés holding
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%
Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
0	1
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15 %
Autres PV imposables à 19%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches urbaines
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Pôle de compétitivité
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zone de Restructuration de la défer
Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP	

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS EXPONENS Conseil et Expertise	
20 rue Brunel 75017 PARIS	
Tél : 0185341666	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

Cegid Group



Signature

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)
						(f)
						(g)
						(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

RÉMUNÉRATIONS		MOINS – VAlUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SAS AA HOLDING** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **L**

Adresse de l'entreprise **48 avenue des Chataigniers 95150 TAVERNY** Durée de l'exercice précédent* **L**

Numéro SIRET* **5 0 9 0 7 5 6 5 1 0 0 0 1 8** Néant **L**

						Exercice N			
						31/12/2			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	181 865	AO		181	
		Constructions		AP	424 351	AQ	188 110	236	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU			
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	82 481	CV		82	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	688 698	BK	188 110	500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	2 659	BY		2	
		Autres créances (3)		BZ		CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	22 794	CG		22		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	25 453	CK		25		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	714 151				1A	188 110
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS AA HOLDING	Néant
			Exercice
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37.000.....)	DA	37
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	153
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	187
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	244
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	86
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	338
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	526
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	338
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING										Néant
				Exercice N						
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG		FH	31 245	FI	31		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK	31 245	FL	31		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	34		
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	11		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5		
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	– dotations aux amortissements*				GA	21		
			– dotations aux provisions*				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE	34		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



[Signature]

Cegid Group

Copie certifiée conforme
JR / 22/07/2020 10:15:03
N° de dépôt - 2020/4956 / 509075651



Désignation de l'entreprise SAS AA HOLDING													Néant	
CADRE A			IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations et virements de poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG	181 865	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	424 351	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	606 217	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations							8U	82 481	8V		8W	
		Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V			
TOTAL IV							LQ	82 481	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	688 698	ØH		ØJ			
CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou é par mise en équivalence Valeur d'origine des im lisations en fin d'exer 4			
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	181 865	LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	424 351	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG		NH	606 217	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY	82 481	ØZ			
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G			
	TOTAL IV				13		NJ		NK	82 481	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	688 698	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

31/12/201

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING

Néant [

CADRE A

Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement

Montant
provision s
la fin de l'
[(col. 1 –
– col. 5

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 1 | — | FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | |
| 2 | — | FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... | — |
| 3 | — | FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... | = |

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la proportion.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AA HOLDING													Néant									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN										
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH										
Terrains			PI			PJ			PK			PL										
Constructions	Sur sol propre	PM	166 892		PN	21 217		PO			PQ	188 1										
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU											
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV			PW			PX			PY											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC										
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD			QE			QF			QG											
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK											
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO											
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT											
TOTAL III			QU	166 892		QV	21 217		QW			QX	188 1									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	166 892		ØP	21 217		ØQ			ØR	188 1									
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement amortissement à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
	Inst. techniques mat. et outillage	T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à évaluer									Z9			Z8										
Primes de remboursement des obligations									SP			SR										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise SAS AA HOLDING

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d’installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	34 324	6U		6V	34 324	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	34 324	TY		TZ	34 324	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	34 324	UB		UC	34 324	UD	
Dont dotations et reprises	– d’exploitation – financières – exceptionnelles		UE		UF	34 324			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l’exercice calculé selon les règles prévues à l’article 39–1–5 ^e du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	2 659		2 659				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR							
		Charges constatées d'avance		VS							
TOTAUX				VT	2 659	VU	2 659	VV			
RENVois	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 623		7 623				
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D							
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW							
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	335		335				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	244 675		244 675				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	86 270		86 270				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	338 903	VZ	338 903				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	86	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Cegid Group



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING										Néant ☐ *		Exercice N° 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	21	217	XE	21			
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW				
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	40			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	61	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	7
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	34		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV					
								WH					
								WP					
								WW					
								XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	)	XA					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		)	XG	31	
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
					Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	72	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					{		bénéfice (I moins II)		XI				
					{		déficit (II moins I)				XJ	11	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN		XO	11	

Cegid Group



[Signature]

SAS AA HOLDING

Exercise

Montant

SAS AA HOLDING

Exercise

Montant

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA HOLDING</u>				Néant			
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	84		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	84		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	11		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	95		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice		Reprises sur l'ex	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *				ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *							
				8X		8Y	
				8Z		9A	
				9B		9C	
Provisions pour dépréciation *							
PROV. DEPR. COMPTES CLIENTS				9D		9E	34
				9F		9G	
				9H		9J	
Charges à payer							
				9K		9L	
				9M		9N	
				9P		9R	
				9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN		YO	34
				↓		↓	
				ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



[Signature]

Désignation de l'entreprise SAS AA HOLDING										Néant	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	129 274	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	24 338			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
	TOTAL I	ØF	153 613			ZF					
					Dividendes	ZG	153				
					Autres répartitions	ZH	153				
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	1 224	XQ	1			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	10			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	11			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING

Néan

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus- taxab 19 %
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



[Signature]

Néan

A

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

B

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sTOTAL.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING Néan

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde d' moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ ❺
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❸	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❸		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise :SAS AA HOLDING					Néan		
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



[Handwritten signature]

du Code général des impôts)

ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : SAS AA HOLDING

Néan

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019

Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I

Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
TOTAL 1	OX

II

Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 2	OM

III

Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY
TOTAL 3	OJ

IV

Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
-----------------------------	-----------------------------	----

V

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA
---	----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX				
Effectifs au sens de la CVAE	EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX				
Période de référence	GY	/	/	GZ	/
Date de cessation	HR	/	/	HR	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OY.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme

JR / 22/07/2020 10:15:03

N° de dépôt - 2020/4956 / 509075651

Page 58 sur 64





EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 5 0 9 0 7 5 6 5 1 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA HOLDING

ADRESSE (voie) 48 avenue des Chataigniers

CODE POSTAL 95150 VILLE TAVERNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique	MAGNIER	Prénom(s)	ARNAUD
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	91	Commune	PALaiseau
Pays					FRANCE
Adresse :	N°	Voie	Chemin du vallier		
Code Postal	69670	Commune	VAUGNERAY	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom patronymique	MAGNIER	Prénom(s)	ANTOINE
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	84	Commune	ORANGE
Pays					FRANCE
Adresse :	N°	Voie	-319, apart 21A		
Code Postal	99999	Commune	BARRANQUILLA	Pays	COLOMBIE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Signature

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5090756510000

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA HOLDING

ADRESSE (voie) 48 avenue des Chataigniers

CODE POSTAL 95150 VILLE TAVERNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique		Dénomination	AA1 CAPITAL HOLDING INC		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.		
Adresse :	N° 1880	Voie	Treble drive		
	Code Postal	Commune	77338 HUMBLE TX	Pays	ETATS UNIS
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



AA HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 37.000 EUR
Siège Social : 48-52 Avenue des Châtaigniers – 95150 TAVERNY
509 075 651 RCS Pontoise
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 9 JUILLET 2020**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une perte nette comptable de (7.175) EUR, décide de l'affecter de la manière suivante :

Résultat déficitaire de l'exercice (7.175) EUR

Auquel il convient d'ajouter les sommes figurant au « Report à nouveau » 153.613 EUR

Soit un bénéfice distribuable de..... 146.438 EUR

En totalité au compte de « Report à nouveau », soit 146.348 EUR

Ce qui aurait pour effet de porter le solde créditeur dudit compte à un montant de 146.348 EUR.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate également qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait certifié conforme par le Président

DocuSigned by:
 Arnaud Magnier
A68D629A96114B7...

Le Président,
Monsieur Arnaud Magnier



Jean-François SOUS

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie
de Versailles**

AA HOLDING
SAS au capital de 37 000 €
**Siège social : 48-52 Avenue des Châtaigniers
95150 TAVERNY**

2008B04331

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AA HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 24 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

24, Avenue du Centre 78180 Montigny Le Bretonneux
Tél. 01.30.45.05.54 Fax. 01.34.60.94.91 E-mail : cac.montigny@outlook.fr
Siret 351 000 997 00012 - N° identification TVA FR06351000997



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, notamment pour ce qui concerne :

- La valeur des participations : La société estime la valeur d'utilité de ses participations selon la méthodologie décrite dans la note règles et méthode comptable, immobilisations financières de l'annexe, et constate des provisions lorsque la valeur d'utilité de ses participations est inférieure à leur valeur comptable.
- La valeur des créances : La société estime la valeur d'inventaire de ses créances selon la méthodologie décrite dans la note règles et méthode comptable, Créances de l'annexe, et constate des provisions lorsque la valeur d'inventaire de ses créances est inférieure à leur valeur comptable.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

24, Avenue du Centre 78180 Montigny Le Bretonneux
Tél. 01.30.45.05.54 Fax. 01.34.60.94.91 E-mail : cac.montigny@outlook.fr
Siret 351 000 997 00012 - N° identification TVA FR06351000997



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montigny le Bretonneux,
Le 29 Juin 2020
Le Commissaire aux comptes
JEAN-FRANCOIS SOUS



24, Avenue du Centre 78180 Montigny Le Bretonneux
Tél. 01.30.45.05.54 Fax. 01.34.60.94.91 E-mail : cac.montigny@outlook.fr
Siret 351 000 997 00012 - N° identification TVA FR06351000997